Liberté Egalité Fraternité
République Française

Ministère de la Culture et de la Communication

Le Ministre

29 DEC. 2009

Monsieur Guy CHAMBEFORT
Député de l'Allier
23, place Jules Ferry
03400 YZEURE

Vos réf. : MJC/CC/09/423
Nos réf. : CP/404/AAT

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur la situation des salariés de la TéléDiffusion de France (TDF) et sur le plan de restructuration dont l'établissement va faire l'objet.

J'ai pris connaissance de votre correspondance avec la plus grande attention et tenais à vous apporter ces éléments de réponse.

Certes, le passage de la télévision analogique à la télévision numérique programmé pour la fin de 2011 entraîne une nécessaire diminution des effectifs au sein de TDF. L'entreprise a d'ores et déjà enclenché un plan de départs volontaires, afin d'anticiper ces changements et de privilégier le dialogue social. Néanmoins, ces évolutions ne remettent pas en cause l'existence même de TDF, qui reste un leader de la télédiffusion sur le plan européen.

Par ailleurs, la mise en place du haut débit mobile dans toute la France rurale, puis de la télévision haute définition sur l'ensemble du territoire, présage la création de milliers d'emplois dans le secteur. De trois à cinq chaînes en analogique, les Français vont désormais recevoir dix-huit chaînes de télévision gratuites. Les coûts de diffusion pour les chaînes seront divisés par six et de nouvelles fréquences seront récupérées. Le passage au numérique constitue donc une formidable opportunité pour la France et je resterai personnellement attentif à ce que ces changements ne se fassent pas au détriment des salariés de TDF.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Très cordialement

Frédéric MITTERRAND

3, rue de Valois, 75033 Paris Cedex 01 France - Téléphone : 01 40 15 80 00